

Troisième session
TROISIEME COMMISSION
SOUS-COMMISSION 3

PROJET DE DECLARATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME
Rapport de la Sous-Commission 3 de la Troisième Commission
(A/C.3/363)

RECTIFICATIF

Page 4, ligne 2.

Ajouter, après les mots "décida de constituer", les mots :

"comme le proposait la délégation de la Belgique"

Page 6, ligne 7.

A la fin du paragraphe, supprimer le point-virgule et ajouter les
mots suivants :

"... qui avaient été acceptés par la Troisième Commission, et
par un amendement libanais qui avait été repoussé par la même
Commission."

Page 6, ligne 33.

Ajouter à la fin de la ligne les mots :

"... empruntés à un amendement présenté à la Troisième Commission
par la délégation du Liban."

Page 9, ligne 20.

Après les mots "décida de supprimer" ajouter :

"... comme le proposait le représentant de la Grèce".